



SITUATION DES GREFFIERS À LA DSJ

PENDANT QUE CERTAINS SURFENT, FO AGIT !

COMMUNIQUÉ :

Comme indiqué dans notre précédent communiqué, l'**Union FO Justice** a pris une position de responsabilité en appelant à différer l'action des Greffiers prévue ce jour. En effet, compte tenu des récents événements qui ont secoué le pays, notre responsabilité est de protéger les fonctionnaires, ainsi que de coordonner des actions pour qu'elles soient une réussite et non pas un coup d'épée dans l'eau.

Certains syndicats se sont emparés de ce communiqué pour essayer de galvaniser des troupes qu'ils ont en tout point perdues depuis des années, au profit d'un collectif de greffiers indépendant qui s'est créé.

Pour autant, cette situation ne peut masquer le fait que ces syndicats, qui sont depuis trop longtemps majoritaires au sein des services judiciaires, n'ont rien apporté si ce ne sont de belles promesses voire des désaccords de revendications. Ceci, à l'image de l'Unsa qui n'a rien produit pour les Personnels des Greffes alors qu'ils sont majoritaires depuis des décennies ou de la CGT qui est manifestement opposée à la catégorie A pour l'ensemble du corps. Leurs alliances respectives avec des organisations syndicales représentatives des magistrats, politisées, y seraient-elles pour quelque chose ? Sans aucun doute !

C'est dans cet esprit que l'**Union FO Justice** travaille depuis plusieurs semaines avec le ministère de la Justice ainsi que lors de nos audiences à l'Élysée et Matignon pour évoquer les revendications statutaires et les conditions de travail des Greffiers. En effet, en dehors des pseudos polémiques que voudraient porter certains à notre rencontre, il n'en demeure pas moins que nous continuons à œuvrer coûte que coûte.

Nos interventions sont l'occasion de rappeler, par exemple, au Secrétariat Général du ministère de la Justice que la grille proposée et notamment les conditions de reclassement sont insuffisantes. De plus, l'Union FO Justice milite pour la catégorie A de l'ensemble des greffiers de la DSJ, et c'est à ce titre que les discussions doivent s'opérer le plus rapidement possible.

C'est pourquoi l'**Union FO Justice** a demandé un arbitrage urgent au plus haut sommet de l'État. Cela doit s'établir sur une Réunion Inter-Ministérielle (RIM) qui doit réunir le ministère de la Justice, la Fonction Publique et surtout le Cabinet de la 1^{ère} Ministre. Cette revendication dépasse largement le cadre ministériel, tant la réponse attendue est politique.

Devant nos arguments, il nous a été indiqué qu'une RIM serait tenue cette semaine afin de répondre à la revendication de **FORCE OUVRIÈRE**. De plus, il nous faudra évoquer les différents impacts qu'induit le passage en catégorie A, tels que la fin du paiement des heures supplémentaires (les agents de catégorie A sont au forfait), l'impossibilité pour les greffiers de travailler dans les SAR sur des emplois de catégorie B ou dans d'autres administrations, ainsi que la fin du recours aux faisant fonction de greffiers de catégorie C.

Le projet que nous portons, dans un but légitime, permettra de mettre en œuvre nos revendications statutaires, salariales, et de conditions de travail pour améliorer l'attractivité de nos missions et permettre de reconnaître nos collègues à leur juste valeur.

À cette heure, voici les informations d'un syndicat responsable. Nous vous tiendrons rapidement informés des réponses qui nous seront apportées.

FO Justice sera toujours dans l'action, visible et invisible, afin de défendre vos intérêts !!!

